

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 4 novembre 2024 à 20h30

Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation

15 - Evolution de poste – Responsable de secteur voirie

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Pour permettre le bon fonctionnement des services, il est proposé de modifier l'emploi de responsable de secteur voirie. Cet emploi est actuellement occupé par un agent ayant le grade de technicien principal de 2^{ème} classe. Il est proposé, pour faciliter le recrutement et permettre une mobilité interne, d'ouvrir ce poste aux grades d'agent de maîtrise, d'agent de maîtrise principal et de technicien principal de 1^{ère} classe et de permettre, le cas échéant, le recrutement d'un agent contractuel au titre de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L2121-29, L2313-1 et R2313-3,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant la proposition exposée,

Considérant l'avis favorable de la Commission « personnel, gestion emplois et compétences, formation » du 15 octobre 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 22 octobre 2024,

Il est demandé au Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent de responsable de secteur voirie à temps complet sur les grades d'agent de maîtrise, d'agent de maîtrise principal et de technicien principal de 1^{ère} classe.
- De permettre l'ouverture du recrutement de cet emploi dans les conditions de l'article L332-8-2° du Code général de la fonction publique,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241108-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2024
Publication : 08/11/2024

Délibération n°2024/11/04/15 du 4 novembre 2024 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

- De dire que les crédits sont inscrits au budget,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	39	3
Vote Pour	39	3
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241108-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2024

Publication : 08/11/2024

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2024/11/04/15 du 4 novembre 2024 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 04

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 03

Nombre de membres absents : 07

Le 04 Novembre 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 29 Octobre 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 29 Octobre 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception en mairie de Vire Normandie

014-200060176-20241108-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2024

Publication : 08/11/2024

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2024/11/04/15 du 4 novembre 2024 à 20h30

LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane			<input checked="" type="checkbox"/>	
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241108-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2024
Publication : 08/11/2024

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2024/11/04/15 du 4 novembre 2024 à 20h30